



Communiqué de presse pour diffusion immédiate

L'OBVNEBSL a tenu sa 12^e Assemblée générale annuelle

Rimouski, le 8 juillet 2020 — L'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) a tenu le lundi 22 juin dernier sa 12^e Assemblée générale annuelle (AGA). Cette dernière s'est tenue par visioconférence via la plateforme ZOOM et une vingtaine de membres y ont participé.

Cette assemblée a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2019-2020 qui a été marquée par de nombreux projets et partenariats afin d'assurer la protection et la mise en valeur des ressources en eau. Il a de plus été possible pour les membres de prendre connaissance des projets en cours et à venir pour l'année 2020-2021. Enfin, les sièges en élection ont été comblés par les membres suivants :

Secteurs d'activités	Organisme	Personne désignée
MRC de La Matanie	MRC de la Matanie	M. Nixon Sanon
MRC de Rimouski-Neigette	MRC de Rimouski-Neigette	M. Dave Dumas
MRC de Rivière-du-Loup	MRC de Rivière-du-Loup	M. Gilles Couture
GISL	Comité Zip du Sud-de-l'Estuaire	M. Étienne Bachand
Récréotourisme	Club de marche de Rimouski	M. Francis Gagné
Récréation et villégiature	Association des riverains du lac Plourde	M. Jean-Pierre Lusignan
Faune	Réserve faunique de Matane	M. Judes Côté
Gestionnaires de barrages	Boralex	Mme Marie-Pier Bédard
Forêt publique	Corp. de gestion de la certification au Bas-Saint-Laurent	M. Jamal Kazi
Forêt privée	Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent	M. Pierre Sirois
Citoyen		M. Simon Massé

L'OBVNEBSL tient à remercier les gens présents lors de cet événement, notamment pour les échanges intéressants qui nous incitent à poursuivre notre mission de protection et de mise en valeur de la ressource eau.

L'OBVNEBSL, une référence en gestion intégrée de l'eau!

L'[OBVNEBSL](#) met en œuvre la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant. L'organisme a pour mission « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre,

en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme » (Art. 14 (3)1).

-30-

Pour informations :

Simon Tweddell

Directeur général

(418) 722-0666, poste 109

direction@obv.nordestbsl.org



https://obv.nordestbsl.org/medias/communique_fin_12_aga_final.pdf